



**RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2024**



SOMMAIRE

I- PRESENTATION DE LA SOCIETE	3
II - RAPPORT D'ACTIVITÉ	5
1 Principaux faits marquants et réalisations 2024	5
2 Evolution de l'activité en 2024	5
3 Evénements importants depuis la clôture de l'exercice	6
4 Prévisions et perspectives	6
5 Proposition d'affectation du résultat	6
III - RAPPORT ESG	7
1 Performance sociale	7
2 Performance environnementale	8
3 Le client et le consommateur	9
4 Gouvernance d'entreprise	10
a - Présidence et Direction Générale	10
b - Le Conseil d'administration	10
c - Le Comité d'Audit	10
IV- ANNEXES	11
Annexe A : Comptes Sociaux de l'exercice 2024	12
Annexe B : Rapport Général des commissaires aux comptes	25
Annexe C : Rapport Spécial des commissaires aux comptes	29
Annexe D : Comptes consolidés de l'exercice 2024	32
Annexe E : Rapport Général des commissaires aux comptes	38
Annexe F : Rapport de Gestion du Conseil d'Administration	42
Annexe G : Etat des Honoraires versés aux commissaires aux comptes	45
Annexe H : Liste des communiqués de presse 2024.	47

I. PRÉSENTATION DE DARI COUSPATE

Fondée en 1995, DARI COUSPATE est le leader dans le secteur du Couscous et des pâtes alimentaires au Maroc.

Ses produits de qualité premium sont commercialisés au Maroc ainsi qu'à l'international avec une présence dans plus de 60 pays à travers les 5 continents

DARI COUSPATE a été l'une des premières entreprises familiales cotées à la Bourse de Casablanca.

L'introduction en bourse en 2005 a permis à DARI de financer ses projets de croissance organique et particulièrement la construction d'un nouveau site de production à Salé et l'acquisition de nouvelles lignes de production de couscous et de pâtes.

DARI COUSPATE dispose de trois sites de production situés à Salé et équipés de lignes de production et d'équipement industriels de dernière génération et emploie 175 personnes.

En 2022, DARI COUSPATE a acquis à travers sa filiale DARI FOODS INTERNATIONAL une usine de production de couscous en Belgique donnant une nouvelle impulsion à sa stratégie de développement à l'international.

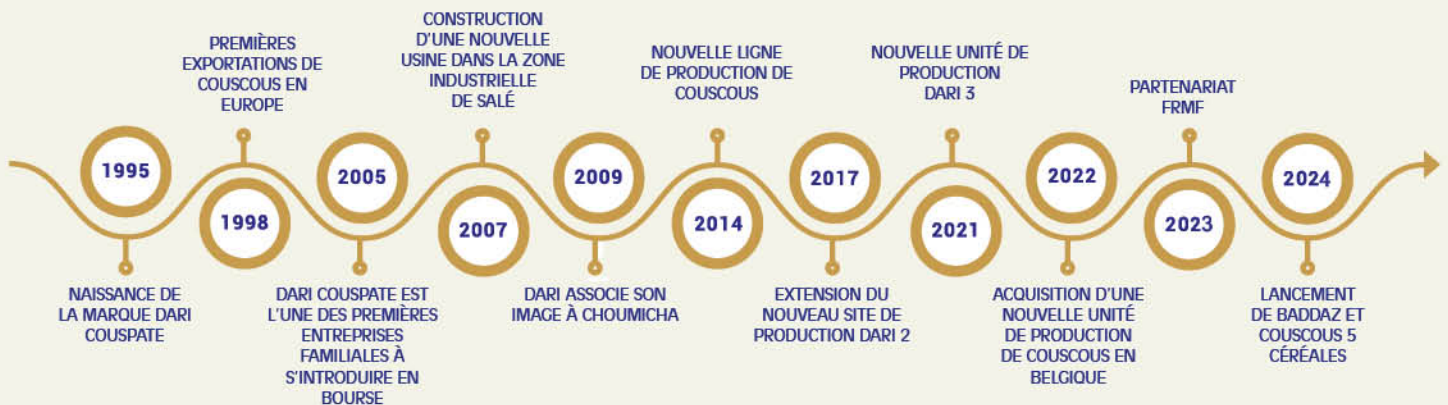


A travers cette acquisition, DARI COUSPATE étend le périmètre de ses activités industrielles à l'international et ouvre la voie à de nouvelles perspectives de croissance complémentaires à l'activité d'exportation de la société.

L'UNIVERS DE DARI COUSPATE

La marque DARI jouit d'une excellente notoriété et réputation dans le secteur du couscous et des pâtes alimentaires aussi bien au Maroc qu'à l'international où la marque se développe de plus en plus. Par son image de haute qualité, d'authenticité et par sa capacité d'innovation, DARI figure parmi les marques marocaines les plus réputées.

L'innovation est au cœur développement de la société DARI où s'est constituée une cellule de recherche & développement qui a pour but d'améliorer de manière continue les méthodes et les procédures et de proposer de nouveaux produits innovants.



II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

1- PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2024

L'année 2024 a été marquée par une nouvelle dynamique d'innovation, avec le lancement de trois nouveaux produits qui enrichissent la gamme et s'inscrivent dans une politique de valorisation de produits issus du patrimoine culinaire marocain :



- **Couscous Baddaz** : issu de la tradition amazighe, ce couscous de maïs – industrialisé pour la première fois par Dari – constitue une alternative au couscous de blé, avec une ambition de rayonnement national et international.
- **Couscous aux 5 céréales** : Couscous riche en fibres produit à base d'un mix unique de blé dur, d'orge, de maïs, de riz et de millet. Spécialité très populaire dans les provinces du sud.
- **Chaara 1 kg** : nouveau format spécial de cheveux d'ange - seffa en version extra-fine adaptée aux nouveaux besoins des familles et des professionnels.

Ces nouveaux produits répondent à une demande croissante de produits sains, authentiques et locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de promotion du made in Morocco portée par Dari.

2024 est également marquée par le démarrage de l'activité industrielle et commerciale de Dari Foods International, la filiale en Belgique, avec l'introduction d'une nouvelle marque dédiée au marché ethnique (SALAM) appelée à devenir à terme une référence en Europe.

DARI a été distinguée lors des **Love Brand Awards 2024** comme marque alimentaire préférée des marocains. Cette distinction est le résultat d'une étude réalisée par Impérium, leader du traitement de l'information, sur un échantillon de 3340 personnes - selon la méthode des quotas (données HCP)- issues de Casablanca, Rabat, Salé, Tanger, Fès et Marrakech.

L'objectif de cette étude est de déterminer les marques les plus aimées par les marocains.

Les résultats de cette étude ont été dévoilés lors des cérémonies des Impériales - 2024.

2- EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN 2024

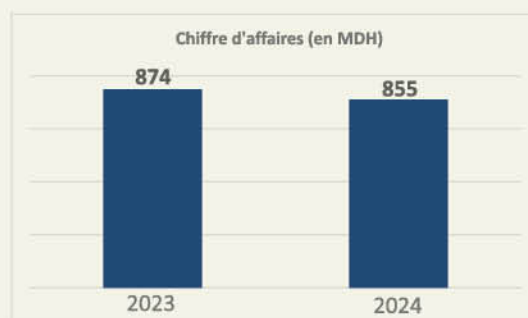
L'année 2024 a été marquée par une bonne dynamique commerciale, marquée par une progression significative des ventes en volume de DARI COUSPATE sur l'ensemble des canaux de vente aussi bien sur le marché local qu'à l'export. Dans un environnement concurrentiel, le groupe DARI COUSPATE poursuit sa stratégie commerciale et renforce ses positions sur le marché.

INDICATEURS FINANCIERS : COMPTES SOCIAUX

- Chiffre d'affaires

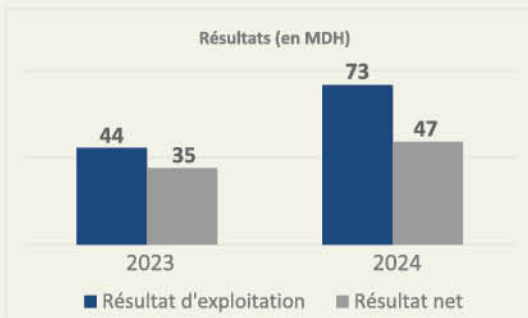
Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 est de 855,26 MDH contre 874,23 MDH en 2023.

Cette légère baisse s'explique par la non récurrence d'opérations ponctuelles de vente de marchandises en l'état survenues en 2023 pour un montant de 67.89 MDH, ainsi qu'à un effet prix lié aux promotions commerciales appliquées en 2024.



• Résultats

En raison d'une meilleure maîtrise des principales charges d'exploitation conduisant à un retour progressif à des marges normative d'exploitation, le résultat d'exploitation 2024 s'établit à 73,30 MDH comparativement à 44,46 MDH en 2023. Le résultat net s'établit à 47,34 MDH contre 35,23 MDH en 2023.

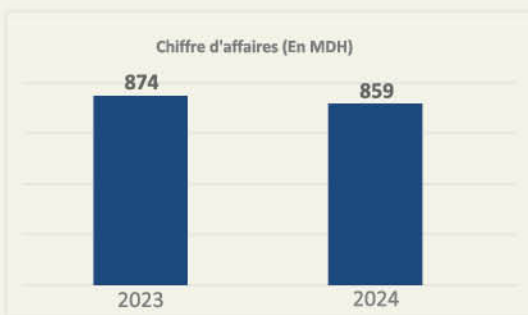


INDICATEURS FINANCIERS : COMPTES CONSOLIDÉS

Suite au démarrage de l'activité de la filiale belge DARI FOODS INTERNATIONAL, le groupe DARI COUSPATE a entrepris sa première consolidation des comptes.

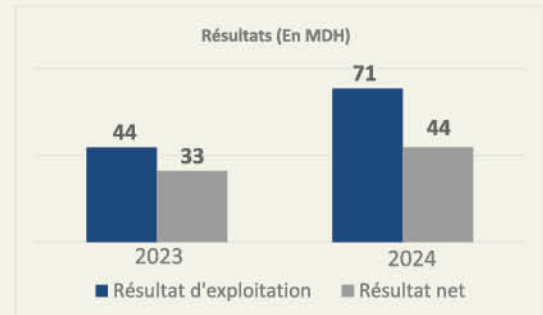
• Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 est de 858,92 MDH soit une baisse de -1,75% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2023.



• Résultats

Le résultat net du groupe ressort à 43,66 MDH contre 35,23 MDH en 2023.



3-EVÉNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

A la date de rédaction du présent rapport, il n'existe, à la connaissance de l'entreprise, aucun événement postérieur à la clôture des comptes, aucun fait exceptionnel, ni aucun litige susceptible de modifier ou d'affecter de manière significative l'activité, les résultats ou la situation financière de l'entreprise.

Les litiges connus à la date du présent arrêté des comptes ont fait l'objet de provisions dans les comptes de l'exercice.

4- PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES

Le groupe DARI COUSPATE poursuit la consolidation de ses capacités industrielles et sa dynamique commerciale en 2025 en vue de renforcer ses positions sur l'ensemble de ses marchés.

Comme annoncé le 22/01/2025, le groupe DARI COUSPATE s'est engagé dans un projet stratégique d'intégration verticale à travers l'acquisition des actifs industriels d'une semoulerie de blé dur située à Casablanca, qui devrait se concrétiser au 2ème trimestre 2025.

Le management du groupe reste pleinement mobilisé dans le déploiement de sa stratégie d'innovation et d'accélération de son développement au Maroc et à l'international.

5- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas statuer, lors de sa réunion du 28 Mars 2025, sur l'affectation du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La proposition d'affectation du résultat se fera au cours du Conseil d'Administration qui se tiendra le 15 Mai 2025.

III-RAPPORT ESG

1-PERFORMANCE SOCIALE

• Communautés locales

Acteur engagé dans son territoire, DARI COUSPATE soutient activement des initiatives sociales, éducatives, culturelles et sportives, à Salé comme à l'échelle nationale.



L'entreprise participe régulièrement à des actions caritatives en faveur des populations nécessiteuses et contribue à la promotion du sport et de la culture, deux piliers du rayonnement du Royaume.

Elle accompagne également de nombreuses initiatives citoyennes portées par les acteurs de la société civile, engagés pour le bien-être collectif. En 2024, DARI COUSPATE a soutenu plus de 50 associations et coopératives à travers le pays.

• Le capital humain

Entreprise citoyenne et solidaire, DARI COUSPATE offre de réelles perspectives d'évolution dans une

diversité de métiers et de domaines.

Ses collaborateurs évoluent dans un environnement fondé sur des valeurs d'excellence, d'intégrité, de respect et de transparence.

La santé et la sécurité au travail sont au cœur des priorités de l'entreprise, qui veille à garantir des conditions de travail saines et sécurisées pour l'ensemble de ses équipes.

DARI COUSPATE bénéficie d'un climat social stable, nourri par un dialogue permanent et constructif.

Au 13 décembre 2024, les effectifs permanents s'élevaient à 176 collaborateurs, contre 175 en 2023.

Cette année, les femmes représentent 31 % de l'effectif total, avec 58 % des postes de cadres et d'employés de bureau occupés par des femmes.

Dans cette dynamique, l'entreprise s'est engagée à renforcer durablement la place des femmes, aussi bien dans les fonctions d'encadrement que dans les métiers opérationnels.

• Comité d'hygiène et sécurité

L'hygiène, la santé et la sécurité du personnel ainsi que des partenaires sont des priorités majeures pour DARI COUSPATE. À ce titre, le comité d'hygiène et sécurité déploie les efforts nécessaires pour mettre en place des actions préventives et correctives, et élabore des plans de prévention des risques professionnels et de sécurité sur les trois sites de production.

Afin de réduire les risques d'accidents et de garantir un environnement de travail sûr et sain pour l'ensemble de ses collaborateurs, DARI COUSPATE met un point d'honneur à organiser régulièrement des formations en matière de santé et de sécurité au travail :

- Sensibilisation au secourisme : pour permettre à chacun d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin de porter assistance aux victimes d'accidents ou de malaises, en attendant l'arrivée des secours.
- Formation des équipiers de première intervention : pour être en mesure de donner rapidement l'alerte et utiliser efficacement les moyens de première intervention en cas d'incendie.

- Formation à l'évacuation : pour apprendre à réagir face aux signaux d'alerte, suivre les cheminements d'évacuation et organiser efficacement la sortie en cas de début d'incendie.
- Renforcement des règles de sécurité au sein des unités de production pour réduire et éliminer les risques d'accidents du travail.

La nature sensible de l'activité de DARI COUSPATE impose une stricte application des règles de sécurité. Leur respect permet une meilleure maîtrise des risques et une baisse significative du nombre d'accidents.

l'ensemble de la chaîne alimentaire, depuis l'approvisionnement, la production, jusqu'à la distribution..

• Formation

DARI COUSPATE accompagne ses collaborateurs dans le développement de leurs compétences à travers un programme de formation continue structuré.

Chaque année, les besoins sont identifiés via des questionnaires adressés aux équipes, permettant d'élaborer un plan de formation adapté aux attentes et aux évolutions des métiers.

• Emploi des mineurs

La société respecte scrupuleusement la législation en matière d'emploi, et n'emploie pas de mineurs.

• Représentation des salariés

L'ensemble des salariés sont dûment représentés par des délégués qui sont librement élus lors des élections des représentants du personnel.

• Actions engagées pour prévenir la corruption

Bien que les contrats de travail ne comportent pas de clause spécifique relative à la corruption, les collaborateurs concernés sont sensibilisés à l'interdiction formelle de toute forme de pratique de

corruption directe ou indirecte et quelle qu'en soit la nature ou le montant.

2- PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Soucieux de contribuer au développement durable, DARI COUSPATE a recruté un responsable sécurité pour structurer la démarche environnementale visant le respect et la protection de l'environnement et des ressources naturelles en collaboration avec ses clients, ses fournisseurs, ses salariés et ses partenaires locaux. A cette fin, des initiatives sont prises pour intégrer les préoccupations environnementales dans la gestion des activités, à savoir :

- la sensibilisation de ses salariés par des actions de communication et de formation ;
- la maîtrise de ses rejets et une gestion optimisée de ses déchets visant à leur réduction et à leur valorisation ;
- la réduction de la consommation d'énergies et d'eau par tonne produite ;
- l'optimisation de ses consommations de matières premières et d'emballages ;
- la réalisation d'investissement visant l'efficacité énergétique et l'amélioration de la productivité de l'entreprise.

En 2024, DARI COUSPATE a renforcé son engagement en faveur du développement durable à travers un plan d'action structuré visant à réduire son impact environnemental.

Sur ses trois sites de production à Salé, plusieurs mesures concrètes ont été mises en œuvre pour limiter la consommation d'énergie et de ressources



naturelles, tout en réduisant la production de déchets.

3- LE CLIENT ET LE CONSOMMATEUR :

Savoir-faire et expertise

DDARI œuvre en permanence à l'amélioration continue de la qualité de ses produits, s'appuyant sur un savoir-faire unique et une expertise reconnue dans le secteur du couscous et des pâtes. Ce savoir-faire est le fruit d'une longue expérience et d'une culture de l'excellence ancrée à tous les niveaux de l'entreprise.

Guidée par une exigence élevée en matière de qualité, DARI a structuré son organisation afin de garantir à ses consommateurs une qualité optimale, constante et maîtrisée.

Cette exigence se traduit par une parfaite maîtrise de l'ensemble de la chaîne de production :

- Sélection rigoureuse des matières premières : choix des meilleures semoules de blé dur, traçabilité de l'origine, conformité aux critères de sécurité alimentaire.
- Maîtrise des processus de fabrication : contrôle des matières premières à réception, supervision des étapes clés (mélange, roulage, cuisson vapeur, séchage, refroidissement, tamisage, stockage), avec l'appui de progiciels de pilotage.
- Contrôle qualité et sécurité alimentaire renforcé : vérifications à chaque étape de production, analyses en laboratoire, tests de cuisson et de goût pour garantir un niveau de qualité aux meilleurs standards.

Qualité et certification

La qualité constitue l'un des piliers fondamentaux de la politique de management et de développement de DARI COUSPATE.

Présente à tous les niveaux de l'organisation, elle fédère l'ensemble des collaborateurs autour d'un engagement commun : garantir la sécurité alimentaire et la satisfaction de nos clients et partenaires.

Cet engagement se traduit par une politique qualité exigeante, fondée sur l'amélioration continue et reposant sur les axes suivants :

- Mise en place de systèmes de management de la qualité, orientés vers la satisfaction client.
- Application de la démarche HACCP, intégrant les bonnes pratiques en matière d'hygiène, de sécurité alimentaire et de qualité.
- Traçabilité complète des produits finis grâce à l'identification rigoureuse de chaque lot de production.
- Audits réguliers des fournisseurs et des systèmes internes, accompagnés de plans de contrôle et de surveillance.
- Conformité réglementaire stricte, notamment en matière de sécurité alimentaire, de qualité et d'étiquetage.

En 2024, aucun rappel produit n'a été enregistré. Ce résultat s'appuie sur un dispositif de contrôle rigoureux : prélèvements et analyses aléatoires réalisés par nos équipes qualité internes et par des laboratoires externes accrédités, aussi bien sur les matières premières que sur les produits finis.

Par ailleurs, des audits de certification ont été menés tout au long de l'année par des organismes indépendants, ayant validé la conformité de notre système qualité :

- **ISO 22000** – Management de la sécurité des denrées alimentaires
- **HALAL** – Certification selon la norme marocaine des produits alimentaires halal
- **FDA** – Enregistrement auprès de la U.S. Food and Drug Administration

Toutes les certifications ont été renouvelées en 2024, avec un taux de conformité de 100 % lors des audits externes.

4- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

a - Présidence et Direction Générale

- **Monsieur Mohamed KHALIL** exerce la fonction de président du conseil d'administration.
- **Monsieur Hassan KHALIL** exerce la fonction de Directeur Général.
- **Madame Saïda KHALIL** et **Monsieur Mohamed Amine KHALIL** exercent la fonction de Directeur Général Délégué.

Conformément à la possibilité offerte par la réglementation, le Conseil d'administration a opté pour la séparation des fonctions de Président et celles de Directeur Général ou de Directeur Général Délégué. Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Directeur Général ou ceux des Directeurs Généraux Délégués qui exercent leurs fonctions dans le respect de la loi et des statuts de la société.

b - Le Conseil d'administration

Le Conseil délibère sur les questions relevant de sa compétence en vertu de la loi et des statuts.

Le Conseil d'administration fixe les orientations de la société et s'assure de leur mise en œuvre, valide la stratégie de l'entreprise et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Membres :

- M. KHALIL Mohamed** : Administrateur - Président
- M. KHALIL Hassan** : Administrateur - Directeur Général
- Mme KHALIL Saïda** : Administratrice - Directrice Générale Déléguée
- M. KHALIL Mohamed Amine** : Administrateur - Directeur Général Délégué

- Mme ESSAGHIR Fatima** : Administratrice
- M. BENNEFTAH Amine** : Administrateur indépendant
- M. HAMIMEZ Rachid** : Administrateur indépendant
- M. BOUGHALEB Abderrahmane** : Administrateur indépendant
- Mme KAMAL Nadia** : Administratrice indépendante

c - Le Comité d'Audit

Le comité d'audit assiste le Conseil d'Administration dans ses réflexions relatives à la gestion des risques, aux dispositifs de contrôle interne et à la fiabilisation de l'information financière.

Sollicité sur des sujets spécifiques en préparation de certaines délibérations, le comité transmet ses recommandations sur les décisions à prendre. Le comité d'audit est constitué comme suit :

- M. BOUGHALEB Abderrahmane** : président
- M. BENNEFTAH Amine** : Membre
- Mme ESSAGHIR Fatima** : Membre

Missions :

- Validation du plan d'audit annuel ;
 - Examen des projets des comptes annuels et semestriels, du rapport d'activité et de résultat, contrôle de la pertinence des principes et règles comptables ;
 - Évaluation de l'efficacité et de la qualité des systèmes et procédures de contrôle interne de la société, etc ... ;
 - Évaluation des risques financiers, situation de trésorerie, engagements et risques significatifs, etc ... ;
 - Validation de l'indépendance des Commissaires aux Comptes, et suivi de la fiabilité de l'information
- Le comité d'Audit a tenu 4 réunions au titre de l'exercice 2024.

Le comité d'audit a rendu compte de ses travaux et a remis son rapport lors du Conseil d'Administration réuni le 28 mars 2025 en vue d'arrêter les comptes au 31/12/2024.



II- ANNEXES

Annexe A : Comptes Sociaux De L'exercice 2024

STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan (Actif) (Modèle Normal)

	A C T I F	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	Immobilisations en non valeurs→[A]	3 558 442,24	2 058 442,24	1 500 000,00	2 107 792,30
A	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 558 442,24	2 058 442,24	1 500 000,00	2 107 792,30
C	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles→ [B]	699 442,94	481 664,52	217 778,42	280 850,61
T	Immobilisations en Recherche et Dev.				
I	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	699 442,94	481 664,52	217 778,42	280 850,61
F	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles →[C]	227 232 806,11	147 560 599,34	79 672 206,77	114 252 792,13
I	Terrains	29 339 712,60		29 339 712,60	29 339 712,60
M	Constructions	27 072 759,86	18 724 224,27	8 348 535,59	8 855 765,06
M	Installations techniques, matériel et outillage	163 002 485,02	123 556 571,03	39 445 913,99	43 336 344,71
O	Matériel de transport	1 347 368,15	1 187 801,17	159 566,98	198 902,75
B	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	4 967 991,73	4 092 002,87	875 988,86	705 175,13
	Autres immobilisations corporelles				
I	Immobilisations corporelles en cours	1 502 488,75		1 502 488,75	31 816 891,88
	Immobilisations financières→[D]	65 239 239,94		65 239 239,94	66 327 193,82
L	Prêts immobilisés				
I	Autres créances financières	59 695 429,94		59 695 429,94	60 783 383,82
S	Titres de participation	5 543 810,00		5 543 810,00	5 543 810,00
E	Autres titres immobilisés				
	Ecart de conversion actif→ [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	TOTAL (A+B+C+D+E)	296 729 931,23	150 100 706,10	146 629 225,13	182 968 628,86
A	Stocks→[F]	44 012 401,49	3 757 570,79	40 254 830,70	36 365 709,10
C	Marchandises	822 923,04		822 923,04	1 558 918,32
T	Matières et fournitures consommables	22 381 868,24	3 330 040,79	19 051 827,45	16 195 346,48
I	Produits en cours				
F	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis	20 807 610,21	427 530,00	20 380 080,21	18 611 444,30
	Créances de l'actif circulant→[G]	239 720 253,63	28 554 141,17	211 166 112,46	278 920 471,32
C	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	138 307,80		138 307,80	1 087 566,42
I	Clients et comptes rattachés	184 715 222,22	28 554 141,17	156 161 081,05	248 862 089,55
R	Personnel	116 547,74		116 547,74	93 023,49
C	Etat	20 584 910,88		20 584 910,88	25 099 468,42
U	Comptes d'associés				
L	Autres débiteurs	30 380 586,07		30 380 586,07	
A	Comptes de régularisation- Actif	3 784 678,92		3 784 678,92	3 778 323,44
N	Titres valeurs de placement→[H]	276 042 489,42		276 042 489,42	222 930 192,89
T	Ecart de conversion actif→ [I] Eléments circulants	9 577,64		9 577,64	149 087,99
	TOTAL II (F+G+H+I)	559 784 722,18	32 311 711,96	527 473 010,22	538 365 461,30
T	Trésorerie- Actif	6 009 106,45		6 009 106,45	22 291 735,73
R	Chèques et valeurs à encaisser				
S	Banques, T.G et C.C.P	5 912 971,61		5 912 971,61	21 336 173,93
.	Caisse, Régie d'avances et accréditifs	96 134,84		96 134,84	955 561,80
.	TOTAL III	6 009 106,45		6 009 106,45	22 291 735,73
.	TOTAL GENERAL I+II+III	862 523 759,86	182 412 418,06	680 111 341,80	743 625 825,89



STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan (Passif) (Modèle Normal)

	P A S S I F	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CAPITAUX PROPRES	359 614 737,29	348 080 554,08
F I N A N C E M E N T	Capital social ou personnel (1)	29 837 500,00	29 837 500,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	29 837 500,00	29 837 500,00
	Dont versé	29 837 500,00	29 837 500,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	21 520 000,00	21 520 000,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	2 983 750,00	2 983 750,00
	Autres réserves		
	Report à nouveau (2)	257 934 304,08	258 510 588,80
	Résultat en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	47 339 183,21	35 228 715,28	
	Total des capitaux propres (A)	359 614 737,29	348 080 554,08
	Capitaux propres assimilés (B)	3 592 095,90	5 344 095,90
	Subvention d'investissement	3 592 095,90	5 344 095,90
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)		
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement		
	Provisions durables pour risques et charges (D)	67 682 000,00	48 482 580,00
	Provisions pour risques	5 492 000,00	16 292 580,00
	Provisions pour charges	62 190 000,00	32 190 000,00
	Ecart de conversion-passif (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	430 888 833,19	401 907 229,98
	Dettes du passif circulant (F)	184 716 636,84	285 379 680,94
P A S S I F C I R C U L A N T	Fournisseurs et comptes rattachés	170 408 481,59	278 460 786,72
	Clients créditeurs, avances et acomptes	2 296 907,07	4 038 420,40
	Personnel	1 580 157,16	1 139 334,16
	Organismes sociaux	987 969,52	562 391,79
	Etat	9 287 490,87	1 024 317,24
	Comptes d'associés	155 630,63	154 430,63
	Autres créanciers		
	Comptes de régularisation passif		
	Autres provisions pour risques et charges (G)	61 531 862,92	53 669 677,47
	Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	2 974 008,85	2 669 237,50
	TOTAL II (F+G+H)	249 222 508,61	341 718 595,91
	TRESORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie		
	Banques (Soldes créditeurs)		
	TOTAL III		
	TOTAL GENERAL I+II+III	680 111 341,80	743 625 825,89

STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
E X P L O I T A T I O N	PRODUITS D'EXPLOITATION	896 977 426,43		896 977 426,43	883 087 511,75
	Ventes de marchandises (en l'état)	18 819 323,90		18 819 323,90	77 004 070,13
	Ventes de biens et services produits	836 439 774,81		836 439 774,81	797 235 397,28
	Chiffres d'affaires	855 259 098,71		855 259 098,71	874 239 467,41
	Variation de stocks de produits (1)	1 792 753,96		1 792 753,96	-4 169 218,79
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	39 925 573,76		39 925 573,76	13 017 263,13
		Total I	896 977 426,43		896 977 426,43
C H A R G E S	CHARGES D'EXPLOITATION	823 346 047,60	327 626,61	823 673 674,21	838 621 334,66
	Achats revendus(2) de marchandises	14 239 585,78		14 239 585,78	73 522 181,46
	Achats consommés(2) de matières et fournitures	574 870 502,54		574 870 502,54	586 978 512,19
	Autres charges externes	126 696 764,39	327 626,61	127 024 391,00	111 932 650,98
	Impôts et taxes	2 956 069,96		2 956 069,96	1 163 201,29
	Charges de personnel	32 447 835,46		32 447 835,46	23 452 527,12
	Autres charges d'exploitation	506 771,26		506 771,26	524 206,84
	Dotations d'exploitation	71 628 518,21		71 628 518,21	41 048 054,78
	Total II	823 346 047,60	327 626,61	823 673 674,21	838 621 334,66
R E S U L T A T	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	73 631 378,83	-327 626,61	73 303 752,22	44 466 177,09
	PRODUITS FINANCIERS	4 432 759,00		4 432 759,00	7 458 956,67
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	1 478 950,00		1 478 950,00	1 506 312,50
	Gains de change	553 408,46		553 408,46	1 751 719,06
	Interêts et autres produits financiers	1 700 401,87		1 700 401,87	2 634 034,70
	Reprises financières : transfert charges	699 998,67		699 998,67	1 566 890,41
	Total IV	4 432 759,00		4 432 759,00	7 458 956,67
	CHARGES FINANCIERES	5 500 018,46		5 500 018,46	5 383 248,73
	Charges d'interêts				
	Pertes de change	3 697 750,74		3 697 750,74	3 744 637,09
Autres charges financières				938 612,97	
Dotations financières	1 802 267,72		1 802 267,72	699 998,67	
Total V	5 500 018,46		5 500 018,46	5 383 248,73	
	RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-1 067 259,46		-1 067 259,46	2 075 707,94
	RESULTAT COURANT (III+VI)	72 564 119,37	-327 626,61	72 236 492,76	46 541 885,03



STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes) (Suite)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
		1	2			
N O N C O U R A N T	VII RESULTAT COURANT (III+VI)	72 564 119,37	-327 626,61	72 236 492,76	46 541 885,03	
	VIII	PRODUITS NON COURANTS	28 363 674,94		28 363 674,94	2 133 101,29
		Produits des cessions d'immobilisations	25 392 155,06		25 392 155,06	
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement	1 752 000,00		1 752 000,00	1 752 000,00
		Autres produits non courants	1 219 519,88		1 219 519,88	381 101,29
		Reprises non courantes ; transferts de charges				
		Total VIII	28 363 674,94		28 363 674,94	2 133 101,29
	IX	CHARGES NON COURANTES	32 486 992,49	320 000,00	32 806 992,49	1 098 884,04
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	25 317 154,06		25 317 154,06	
		Subventions accordées				
		Autres charges non courantes	7 169 838,43	320 000,00	7 489 838,43	1 098 884,04
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions						
Total IX	32 486 992,49	320 000,00	32 806 992,49	1 098 884,04		
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-4 123 317,55	-320 000,00	-4 443 317,55	1 034 217,25	
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	68 440 801,82	-647 626,61	67 793 175,21	47 576 102,28	
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	20 453 992,00		20 453 992,00	12 347 387,00	
XII	RESULTAT NET (XI-XII)	47 986 809,82	-647 626,61	47 339 183,21	35 228 715,28	

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	929 773 860,37		929 773 860,37	892 679 569,71
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	881 787 050,55	647 626,61	882 434 677,16	857 450 854,43
XVI	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	47 986 809,82	-647 626,61	47 339 183,21	35 228 715,28

STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des Soldes de Gestion

		DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de Marchandises (en l'état)	18 819 323,90	77 004 070,13
	2	- Achats revendus de marchandises	14 239 585,78	73 522 181,46
I	=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	4 579 738,12	3 481 888,67
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	838 232 528,77	793 066 178,49
	3	Ventes de biens et services produits	836 439 774,81	797 235 397,28
	4	Variation stocks produits	1 792 753,96	-4 169 218,79
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	701 894 893,54	698 911 163,17
	6	Achats consommés de matières et fournitures	574 870 502,54	586 978 512,19
	7	Autres charges externes	127 024 391,00	111 932 650,98
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	140 917 373,35	97 636 903,99
	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	2 956 069,96	1 163 201,29
	10	- Charges de personnel	32 447 835,46	23 452 527,12
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	105 513 467,93	73 021 175,58
	11	+ Autres produits d'exploitation		
	12	- Autres charges d'exploitation	506 771,26	524 206,84
	13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	39 925 573,76	13 017 263,13
	14	- Dotations d'exploitation	71 628 518,21	41 048 054,78
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	73 303 752,22	44 466 177,09
VII	+	RESULTAT FINANCIER	-1 067 259,46	2 075 707,94
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ou-)	72 236 492,76	46 541 885,03
IX	+	RESULTAT NON COURANT	-4 443 317,55	1 034 217,25
	15	- Impôts sur les résultats	20 453 992,00	12 347 387,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	47 339 183,21	35 228 715,28

- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

	1	Résultat net de l'exercice	47 339 183,21	35 228 715,28
		Bénéfice +	47 339 183,21	35 228 715,28
		Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	38 621 965,57	13 749 556,02
	3	+ Dotations financières (1)		
	4	+ Dotations non courantes (1)		
	5	- Reprises d'exploitation (2)	11 550 580,00	1 500 000,00
	6	- Reprises financières (2)		
	7	- Reprises non courantes (2)		
I	8	- Produits des cessions d'immobilisation	25 392 155,06	
	9	+ Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées	25 317 154,06	
II		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	74 335 567,78	47 478 271,30
	10	- Distributions de bénéfices	35 805 000,00	25 361 875,00
II	=	AUTOFINANCEMENT	38 530 567,78	22 116 396,30



TF

Identifiant fiscal: 03355366

Tableau de Financement
(Modèle Normal)

STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

I. SYNTHES DES MASSES DU BILAN	Exercice	Exercice précédent	Exercice a - b	
			Emplois	Ressources
	b	a	c	d
Financement permanent	430 888 833,19	401 907 229,98		28 981 603,21
Moins actif immobilisé	146 629 225,13	182 968 628,86		36 339 403,73
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	284 259 608,06	218 938 601,12		65 321 006,94
Actif circulant	527 473 010,22	538 365 461,30		10 892 451,08
Moins Passif circulant	249 222 508,61	341 718 595,91	92 496 087,30	
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	278 250 501,61	196 646 865,39	81 603 636,22	
TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	6 009 106,45	22 291 735,73		16 282 629,28

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		38 530 567,78		22 116 396,30
+ Capacité d'autofinancement		74 335 567,78		47 478 271,30
- Distributions de bénéfices		35 805 000,00		25 361 875,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		25 392 155,06		
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		25 392 155,06		
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES ©		-1 752 000,00		-1 663 904,10
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement		-1 752 000,00		-1 663 904,10
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		62 170 722,84		20 452 492,20
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	-3 150 284,10		9 840 577,41	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles			2 000 000,00	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	-2 062 330,22		6 515 077,41	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	-1 087 953,88		1 325 500,00	
+ Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	-3 150 284,10		9 840 577,41	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	81 603 636,22		14 316 830,94	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		16 282 629,28		3 704 916,15
TOTAL GENERAL	78 453 352,12	78 453 352,12	24 157 408,35	24 157 408,35

STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

A2 Etat des Drogations

Indication des Drogations	Justifications des Drogations	Influence des Drogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Drogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	
II- Drogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	
III- Drogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	

STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

A3 Etat des Changements de Méthodes

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION		
	NEANT	
II CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION		
	NEANT	

STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

B2 Tableau des Immobilisations autres que Financières

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	3 558 442,24							3 558 442,24
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 558 442,24							3 558 442,24
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	699 442,94							699 442,94
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	699 442,94							699 442,94
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	254 613 543,38	2 940 409,71			25 318 407,05		5 002 739,93	227 232 806,11
* Terrains	29 339 712,60							29 339 712,60
* Constructions	26 474 908,15	597 851,71						27 072 759,86
* Installat. techniques, matériel et outillage	161 080 459,17	1 922 025,85						163 002 485,02
* Matériel de transport	1 340 833,06	7 788,08			1 252,99			1 347 368,15
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	4 560 738,52	407 253,21						4 967 991,73
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours	31 816 891,88	5 490,86			25 317 154,06		5 002 739,93	1 502 488,75
TOTAL GENERAL	258 871 428,56	2 940 409,71			25 318 407,05		5 002 739,93	231 490 691,29

STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

B6 Tableau des Créances

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	59 695 429,94		59 695 429,94					
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	59 695 429,94		59 695 429,94					
De l'actif circulant	239 720 253,63		235 014 257,24	4 705 996,39	78 073 731,90	20 584 910,88		
- Fournisseurs débiteurs avancés et acomptes	138 307,80		138 307,80					
- Clients et comptes rattachés	184 715 222,22		180 009 225,83	4 705 996,39	78 073 731,90			
- Personnel	116 547,74		116 547,74					
- Etat	20 584 910,88		20 584 910,88			20 584 910,88		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	30 380 586,07		30 380 586,07					
- Compte de régularisation actif	3 784 678,92		3 784 678,92					
T O T A U X	299 415 683,57		294 709 687,18	4 705 996,39	78 073 731,90	20 584 910,88		

STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

B7 Tableau des Dettes

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	184 716 636,84		184 716 636,84		1 473 510,45	10 275 460,39		34 545 854,32
- Fournisseurs et comptes rattachés	170 408 481,59		170 408 481,59		1 473 510,45			34 545 854,32
- Clients créditeurs, avances et acomptes	2 296 907,07		2 296 907,07					
- Personnel	1 580 157,16		1 580 157,16					
- Organismes sociaux	987 969,52		987 969,52			987 969,52		
- Etat	9 287 490,87		9 287 490,87			9 287 490,87		
- Comptes d'associés	155 630,63		155 630,63					
- Autres créanciers								
- Comptes de régularisation - Passif								
T O T A U X	184 716 636,84		184 716 636,84		1 473 510,45	10 275 460,39		34 545 854,32



STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

B8 Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues

Tiers Débiteurs ou Tiers Créditeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
-------------------------------------	-------------------------------	------------	----------------------------	--------------	----------------------------

Sureté donnée

Sureté reçue

NEANT

STE DARI COUSPATE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

B9 Engagements Financiers Recus ou Donnes Hors Operations de Crédit-Bail

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
--------------------	-------------------	-----------------------------

Engagement donné

Cautiion Fournisseur	420 000,00	591 071,60

Engagement reçu

Tableau n° 25

Identifiant fiscal: 03355366

Principales Méthodes d'Evaluation Spécifiques à l'Entreprise

STE DARI SA

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

I- ACTIF IMMOBILISE**A- Evaluation à l'entrée**

1- Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

II- ACTIF CIRCULANT**A- Evaluation à l'entrée**

1- Stocks

La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode de la première entrée, premier sorti (FIFO).

2- Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

3- Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tableau n° 25

Identifiant fiscal: 03355366

Principales Méthodes d'Evaluation Spécifiques à l'Entreprise

STE DARI SA

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III- FINANCEMENT PERMANENT**1- Méthodes de réévaluation**

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrits à leur valeur nominale.

2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)**1- Dettes du passif circulant**

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- TRESORERIE**1- Trésorerie - Actif**

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Annexe B : Rapport Général des commissaires aux comptes



Aux actionnaires de la société DARI COUSPATE S.A.
LOT 42 COMPLEXE ZAHRA OULJA SALE.
IF N° 3355366.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société DARI COUSPATE S.A. et de sa filiale (Le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 354.210.236 Dirhams dont un bénéfice net consolidé de 43.660.239 Dirhams.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne

qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Casablanca, le 28 Avril 2025,

Les Commissaires aux Comptes :

OREA,
représentée par Monsieur **Youssef EL**
OUUGHIRI
Le commissaire aux comptes



OREA SARL
193, Angin Bd Abdelmoumen et Allée
de Persée, 5e Etage, E37 - Casablanca
TEL: 0522 86 47 29 - Fax: 0522 86 31 73
R.C: 318435 - ICE: 000972016000030

CABINET BAHMAD
représentée par Monsieur **Brahim BAHMAD**
Le commissaire aux comptes




Annexe C : Rapport Spécial des commissaires aux comptes



Aux actionnaires de la société DARI COUSPATE S.A
LOT 42 COMPLEXE ZAHRA OULJA SALE.
IF N° 3355366.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois n°20-05, n°78-12 et n°20-19 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

- **Conventions conclues au cours de cet exercice :**

- La direction ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

- **Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant cet exercice :**

- La société « DARI COUSPATE SA a créé en 2022 une filiale en Belgique Dari Foods International (DFI) » Société à responsabilité limitée, au capital de 500.000 Euros appartenant à 100% à la société « DARI COUSPATE SA » et lui a fait une avance en compte courant d'associé d'un montant de 5.500.000 (Cinq Million Cinq Cent Mille) Euros pour l'acquisition d'une unité de production en Belgique. Cette avance a fait l'objet d'une contentions réglementée en date du 25 juillet 2022.
- Le contrat du bail de l'usine sise à Salé, Z.I Oulja établi dans des conditions normales entre d'une part, la Société DARI COUSPATE SA en tant que locataire et dont Monsieur Mohammed KHALIL est Administrateur et d'autre part, Monsieur Mohammed KHALIL, en sa qualité de propriétaire dudit local. Le montant du loyer a été augmenté à compter du premier avril 2021, il est désormais de 1.200.000 (Un Million Deux Cent Mille) dirhams par année.

- Le contrat d'assistance et de conseil moyennant rémunération entre :
 - La société DARI COUSPATE SA dont Monsieur Mohammed KHALIL est administrateur ;
 - Et la société M.K MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT Sarl à associé unique, dont Monsieur Khalil Mohammed est gérant.

La société M.K MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT Sarl a associé unique à travers son gérant M. KHALIL Mohammed apporte à la direction générale de la société DARI COUSPATE SA une assistance permanente dans tous les domaines pour la gestion générale de l'entreprise et participe activement au développement des activités commerciales et à la stratégie de développement de la société « DARI COUSPATE SA ».

Monsieur Mohammed KHALIL, gérant du M.K. MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT Sarl à associé unique, fondateur et ex-directeur général de la société DARI COUSPATE SA, ne perçoit pas de salaire de la part de DARI COUSPATE SA. Ce contrat est effectif et est conclu dans des conditions normales.

Fait à Casablanca, le 28 Avril 2025,

Les Commissaires aux Comptes :

OREA,
représentée par Monsieur **Youssef EL**
OUUGHIRI
Le commissaire aux comptes



OREA SARL
085, Anglo Rd Abdelmoumen et Allée
de Persée, 5^e Etage, E37 - Casablanca
Tel: 0522 86 47 29 - Fax: 0522 86 31 73
R.C. 318435 - ICE: 000072016000030

CABINET BAHMAD
représentée par Monsieur **Brahim BAHMAD**
Le commissaire aux comptes




Circular stamp: CABINET BAHMAD, 100, Bd. de l'Indépendance, Casablanca, Maroc. ICE: 000072016000030

Annexe D : Comptes consolidés De L'exercice 2024

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Actif immobilisé	134 598 860	171 424 665
Ecart d'acquisition		
Immobilisations Incorporelles	217 778	280 851
Immobilisations Corporelles	133 843 652	170 612 930
Immobilisations financières	537 430	530 884
Titres mis en équivalent		
impôt différé actif	154 987	51 364
Actif Circulant	252 781 541	315 089 262
Stocks et en cours	42 022 321	37 451 707
Clients et comptes rattachés	157 882 656	248 862 090
fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	761 937	1 736 392
Personnel	116 548	93 023
Etat	21 508 535	25 356 508
Compte d'associés	-	-
Autres débiteurs	30 380 586	7 989
Compte de régul - actif	108 958	1 581 552
Titres et Valeurs de Placement	276 042 489	222 930 193
Disponibilités	8 675 348	28 667 804
Total de l'Actif	672 253 225	738 163 287

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Capital	29 837 500	29 837 500
Primes	21 520 000	21 520 000
Réserves consolidées	258 571 503	261 552 013
Résultat consolidé	43 660 239	32 821 122
Ecart de conversion	620 994	(820 377)
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	354 210 236	344 910 258
Dont : capitaux propres part groupe	354 210 236	344 910 258
Intérêtes minoritaires	-	-
Capitaux propres assimilés	3 592 096	5 344 096
Subventions d'investissement	3 592 096	5 344 096
Provisions réglementées		
Autres financements permanents	129 204 285	102 003 169
Emprunts et dettes financières	-	-
Provisions pour risque et charge	129 204 285	102 003 169
Passif circulant	185 246 608	285 905 764
Fournisseurs	170 679 953	278 979 904
Clients créditeurs, avances et acomptes	2 296 907	4 038 420
Personnel	1 580 157	1 139 334
Organismes sociaux	987 970	562 392
Etat	9 537 513	1 024 317
Compte d'associés	155 631	154 431
Autres créanciers	8 478	6 965
Compte de régul - passif	-	-
Trésor passif	-	-
Total du Passif	672 253 225	738 163 287

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation	901 161 472	884 041 984
Chiffre d'affaires	858 916 922	874 239 467
Autres produits d'exploitation	42 244 549	9 802 516
Charges d'exploitation	830 507 705	840 513 392
Achats revendus de marchandises	14 239 586	73 522 181
Achats consommés de matières et fournitures	577 221 404	587 680 514
Autres charges externes	129 051 930	113 067 670
Impôts et taxes	2 956 070	1 400 055
Charges de personnel	32 447 835	23 452 527
Autres charges d'exploitation	677 818	524 207
Dotations d'exploitation	73 913 061	40 866 237
Résultat d'Exploitation	70 653 767	43 528 592
Produits financiers	3 258 585	5 952 649
Gains de change	553 413	1 751 723
Intérêts et autres produits financiers	1 700 402	2 634 035
Reprises financières : transfert charges	1 004 770	1 566 890
Charges financières	5 509 790	5 398 312
Charges d'intérêts	1 799	4
Pertes de change	3 697 751	3 744 637
Autres charges financières	7 973	953 672
Dotations financières	1 802 268	699 995
Résultat financier	-2 251 206	554 337
Résultat Courant	68 402 561	44 082 929
Résultat non courant	-4 443 318	1 034 217
Résultat avant impôts	63 959 244	45 117 146
Quote-part de résultat des S.M.E.	0	0
Impôt sur les bénéfices	20 453 992	12 347 387
Produit d'impôt différé	154 987	51 364
Résultat net de l'ensemble consolidé	43 660 239	32 821 122

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat net des sociétés intégrées	43 660 238,70
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	
Amortissement et provisions et reprises	28 976 160,30
variation des impôts différés	
Plus-values de cession	
Autres impacts sans incidences sur la trésorerie	- 854 307,77
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	71 782 091,23
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 82 568 638,24
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 10 786 547,01
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	
Acquisition d'immobilisations	- 3 150 284,10
Cessions d'immobilisations	25 392 155,06
Dividendes reçus d'entreprises associées	
Incidence des variations de périmètre	
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	28 542 439,16
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 35 805 000,00
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	
Augmentations de capital	-
Subventions d'investissement	- 1 752 000,00
Emissions d'emprunts	
Remboursements d'emprunts	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 37 557 000,00
Variation de trésorerie	- 19 801 107,85
Trésorerie d'ouverture	28 667 804,47
Trésorerie de clôture	8 866 696,62
Incidence des variations des monnaies étrangères	- 191 914,43

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe
Au 1er janvier 2024	29 837 500,00	21 520 000,00	261 552 012,79	32 821 122,49	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	35 805 000,00	-	-
Affectation de résultat 2023	-	-	32 821 122,49	32 821 122,49	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	43 660 238,70	-
Variation des taux de change	-	-	-	-	1 441 370,52
Autres mouvements	-	-	3 368,07	-	-
Au 31 décembre 2024	29 837 500,00	21 520 000,00	258 571 503,36	43 660 238,70	620 993,51

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES ET PRINCIPALES OPTIONS COMPTABLES RETENUES PAR LE GROUPE.

Les présents états financiers consolidés du groupe DARI COUSPATE ont été préparés conformément aux normes marocaines, en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005. Il s'agit des premiers comptes consolidés du groupe DARI COUSPATE.

Les états financiers sont présentés en dirhams.

1. Méthodes de consolidation

(a) Méthodes utilisées

Le périmètre de consolidation est déterminé en fonction de la nature du contrôle exercé par le Groupe sur les entités dans lesquelles il détient des participations, qu'il s'agisse d'un contrôle exclusif, d'un contrôle conjoint ou d'une influence notable.

Dans le cas présent, le Groupe DARI COUSPATE détient une seule filiale, à hauteur de 100 %, ce qui lui confère un contrôle exclusif. Par conséquent, cette filiale est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

La consolidation est réalisée à partir des comptes des sociétés arrêtés au 31 Décembre de l'exercice concerné et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les transactions intra-groupe ainsi que les soldes internes significatifs sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

(b) Dates de clôture des comptes des sociétés consolidées

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes annuels arrêtés au 31/12/2024.

(c) Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables.

Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(d) Conversion pour la consolidation de la filiale étrangère

La monnaie fonctionnelle du Groupe DARI COUSPATE est le dirham marocain (MAD), qui est également la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

La filiale étrangère consolidée étant une entité économiquement et financièrement autonome, elle utilise l'euro (EUR) comme monnaie fonctionnelle. La conversion de ses comptes dans la monnaie du Groupe est réalisée selon la méthode du cours de clôture, comme suit :

- Tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de clôture,
- Les produits et les charges (y compris les dotations aux amortissements et provisions) sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversions constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés, pour la part revenant à l'entreprise consolidante, dans ses capitaux propres au poste « écart de conversion » et pour la part des tiers au poste « intérêts minoritaires ».

Table des taux à fin décembre 2024 utilisée pour la consolidation

	Cours de clôture	Cours moyen de la période 2024
EUR/MAD	10,519	10,756

2. Principes comptables**(a) Immobilisations en non-valeurs**

Elles sont constituées essentiellement de frais préliminaires et de charges à répartir sur plusieurs exercices et sont amorties intégralement dès la première année.

(b) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût historique diminué du cumul des amortissements.

(c) Contrats crédit-bail

Le Groupe DARI COUSPATE a choisi de ne pas retraiter les contrats de location en crédit-bail. Ces contrats restent comptabilisés en charges locatives dans les comptes consolidés, conformément aux normes comptables marocaines.

Annexe E : RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Cabinet BAHMAD

Aux actionnaires de la société DARI COUSPATE S.A.
LOT 42 COMPLEXE ZAHRA OULJA SALE.
IF N° 3355366.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société DARI COUSPATE S.A. et de sa filiale (Le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 354.210.236 Dirhams dont un bénéfice net consolidé de 43.660.239 Dirhams.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne

qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Casablanca, le 28 Avril 2025,

Les Commissaires aux Comptes :

OREA,
représentée par Monsieur **Youssef EL**
OUUGHIRI
Le commissaire aux comptes

CABINET BAHMAD
représentée par Monsieur **Brahim BAHMAD**
Le commissaire aux comptes



OREA SARL
795, Angic Bd Abdelmoumen et Allée
de Persée, 5e Etage, E37 - Casablanca
Tel: 0522 86 47 29 - Fax: 0522 86 31 73
N.C: 318435 - ICE: 000072016000030




Annexe F : RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

DARI COUSPATE

*Société Anonyme « S.A » à Conseil d'Administration Au capital de 29.837.500 Dirhams
divisé en 298.375 actions de 100 Dirhams chacune*

=====

Siège social : Quartier Industriel Ezzahra - Salé -

=====

ICE n°001558240 0000 09 – IF n°3355366 - RC n°3273

=====

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir.

1- Présentation des comptes sociaux et évolution de l'activité au cours de l'exercice clos le 31/12/2024 :

Le bilan et le compte de produits et charges en annexe de ce document, ont été présentés selon les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Ces règles sont identiques à celles adoptées durant les exercices précédents.

a- Contexte

L'année 2024 a été marquée par une bonne dynamique commerciale, marquée par une progression significative des ventes en volume de DARI COUSPATE sur l'ensemble des canaux de vente aussi bien sur le marché local qu'à l'export.

Dans un environnement concurrentiel, le groupe DARI COUSPATE poursuit sa stratégie commerciale et renforce ses positions sur le marché.

b- Réalisations

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 est de 855,26 MDh soit une baisse de -2,2% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2023.

Cette évolution s'explique par la non récurrence d'opérations ponctuelles de vente de marchandises en l'état survenues en 2023 pour un montant de 67.89 MDH, ainsi qu'à un effet prix lié aux promotions commerciales appliquées en 2024.

Le résultat net s'établit à 47.339.183,21 Dhs contre 35.228.715,28 Dhs en 2023.

Cette variation s'explique principalement par une meilleure maîtrise des principales charges d'exploitation conduisant à un retour progressif à des marges normative d'exploitation.

c- Ressources humaines

Au 31 décembre 2024, les effectifs permanents de DARI COUSPATE s'établissent à 176 collaborateurs, pour effectif de 175 collaborateurs en 2023.

2- Présentation des comptes consolidés et évolution de l'activité au cours de l'exercice clos le 31/12/2024 :

Suite au démarrage de l'activité de la filiale belge DARI FOODS INTERNATIONAL, le groupe DARI COUSPATE a entrepris sa première consolidation des comptes.

Le bilan et le compte de produits et charges en annexe de ce document, ont été présentés selon les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 est de 858,92 MDh soit une baisse de -1,75% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2023.

Le résultat net du groupe ressort à 43.660.238,70 Dhs contre 35.228.715,28 Dhs en 2023.

3- Affectation de résultat :

Lors de sa réunion du 28 Mars 2025, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas statuer, sur l'affectation du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4- Perspectives d'avenir :

Le groupe DARI COUSPATE poursuit la consolidation de ses capacités industrielles et sa dynamique commerciale en 2025 en vue de renforcer ses positions sur l'ensemble de ses marchés.

Le groupe DARI COUSPATE s'est engagé dans un projet stratégique d'intégration verticale à travers l'acquisition des actifs industriels d'une semoulerie de blé dur située à Casablanca, qui devrait se concrétiser au 2^{ème} trimestre 2025.

5- Jetons de présence :

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer lors de l'assemblée générale ordinaire, d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence, dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Fait à Salé, le 02 Avril 2025

Pour le Conseil d'Administration
Le Président : M. Mohammed KHALIL

Annexe G :

ÉTAT DES HONORAIRES

VERSÉS AUX COMMISSAIRES

AUX COMPTES.



Etat des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	Cabinet BAHMAD				Cabinet OREA			
	Montant / année 2023	Pourcentage / année 2023	Montant / année 2024	Pourcentage / année 2024	Montant / année 2023	Pourcentage / année 2023	Montant / année 2024	Pourcentage / année 2024
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur Filiales	60.000,00	100%	60.000,00	100%	140.000,00	100%	140.000,00	100%
	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
Emetteur Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total	60.000,00	100%	60.000,00	100%	140.000,00	100%	140.000,00	100%
Autres prestations rendues	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	60.000,00	100%	60.000,00	100%	140.000,00	100%	140.000,00	100%

Annexe H : Liste des communiqués de presse 2024

29/02/2024 DARI COUSPATE : Indicateurs d'activité 4ème Trimestre 2023

30/03/2024 DARI COUSPATE : Communication Financière – Résultats annuel 2023

30/04/2024 DARI COUSPATE : Communiqué de presse relatif à la publication du rapport financier annuel 2023

27/05/2024 DARI COUSPATE : Avis de convocation : Assemblée générale ordinaire annuelle.

31/05/2024 DARI COUSPATE : Indicateurs d'activité 1er Trimestre 2024

04/07/2024 DARI COUSPATE : Communiqué Post Assemblée Ordinaire

30/08/2024 DARI COUSPATE : Indicateurs d'activité 2ème Trimestre 2024

30/09/2024 DARI COUSPATE : Communication Financière – Indicateurs d'activité semestriels 2024

29/11/2024 DARI COUSPATE : Indicateurs d'activité 3ème Trimestre 2024



DARI COUS PATE : Parc industriel Aviation • Salé • Maroc
Tél : +212 537 80 87 21 • Fax : + 212 537 80 87 38 •
E-mail : finance@couscousdari.com - web : www.dari.ma